

Aménagement, nature

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,  
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

Direction générale de l'aménagement,  
du logement et de la nature

**Arrêté du 27 avril 2012 portant nomination des membres de la commission chargée de formuler des avis techniques et des documents techniques d'application sur des procédés, matériaux, éléments ou équipements utilisés dans la construction**

NOR : DEVL1222464A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par arrêté du ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement en date du 27 avril 2012, sont nommés membres de la commission chargée de formuler des avis techniques et des documents techniques d'application sur des procédés, matériaux, éléments ou équipements utilisés dans la construction, en application de l'article 8 de l'arrêté du 21 mars 2012 relatif à la commission chargée de formuler des avis techniques et des documents techniques d'application sur des procédés, matériaux, éléments ou équipements utilisés dans la construction :

*Au titre de président*

M. Georges DEBIESSE, Conseil général de l'environnement et du développement durable.

*Au titre des représentants du ministère chargé de la construction*

M. Frédéric BECHARA, adjoint au chef du bureau de la réglementation et de la normalisation européenne, titulaire, et M. Christian RENTSCH, chef du bureau des professionnels du bâtiment, suppléant.

M. Thierry BERTHIER, chef de projet au bureau des partenariats et des actions territoriales, titulaire, et M. Yves DUCLERE, chef du bureau des partenariats et des actions territoriales, suppléant.

M. Michel PERNIER, chargé de la normalisation à la délégation au développement durable, titulaire, et M. Vincent FERSTLER, adjoint au chef du bureau de la lutte contre les pollutions domestiques et industrielles, suppléant.

*Au titre du ministère chargé de l'éducation*

Mme Jeanne LE GALL, architecte DPLG au département de l'action patrimoniale, titulaire, et M. Jean-François LE PAGE, responsable du corps d'état secondaire au bureau des services techniques du service de l'action administrative et de la modernisation, suppléant.

*Au titre du Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB)*

M. Bertrand DELCAMBRE, président du CSTB, titulaire, et M. Charles BALOCHE, directeur technique du CSTB, suppléant.

*Au titre de l'Association française de normalisation*

M. Jean-Michel Remy, responsable développement construction, titulaire, et Mme Odile CAILLAT-MAGNABOSCO, chef de projet construction, suppléante.

*Au titre de l'Agence pour la prévention des désordres  
et l'amélioration de la qualité de la construction*

M. Marc DUCOURNEAU, directeur général, titulaire, et Mme Christel EBNER, chargée de la commission prévention produits, suppléante.

*Au titre des maîtres d'ouvrage publics ou privés*

M. Raphaël BESOZZI, Union sociale pour l'habitat (USH).

M. Daniel CRESSEAU, Fédération des promoteurs immobiliers (FPI).

*Au titre des personnes choisies parmi les industriels, entrepreneurs,  
architectes ou techniciens dont les activités ont trait notamment au bâtiment*

- M. David AMADON, Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB).
- M. Bernard BOYEUX, association Construction et bio-ressources.
- M. Hubert d'ARGOEUVRE, Socotec.
- M. Hervé DE MAISTRE, Association des industries de produits de construction (AIMCC).
- M. Philippe DRIAT, Chambre syndicale française de l'étanchéité (CSFE).
- M. Éric DURAND, Union de la maçonnerie du gros œuvre (UMGO).
- M. Georges-Henri FLORENTIN, Forêt cellulose bois-construction ameublement (FCBA).
- M. Marc LEBRUN, Fédération de l'industrie du béton (FIB).
- M. Jean-Luc MARCHAND, Syndicat national de la construction des fenêtres, façades et activités associées (SNFA).
- M. Damien MATHON, Syndicat des énergies renouvelables (SER).
- M. Gérard SENIOR, architecte DPLG.
- M. Laurent VALERY, Fédération française du bâtiment (FFB).